Publié le 25 avril 2019 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Souplesse : le nouveau leitmotiv de l'entreprise

Titre de la contribution: *Souplesse : le nouveau leitmotiv de l'entreprise*

Juridiction: France

Auteur: Hugo Excoffier

Société: Hugo Excoffier Partnering

Thème:

Bouleversé par les ruptures technologiques, le monde du travail change. L'entreprise doit évoluer à vitesse grand V pour épouser les mutations du marché. La loi Pacte, pensée pour « adapter l'entreprise aux réalités du XXI siècle », reflète ces bouleversements. Son credo : injecter davantage de souplesse dans les rouages.

Consulter la contribution

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

© 2025 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés